

1. Code d'identification unique du type de produit: **Plaques bitumes ondulées.**
2. Type, lot, numéro de série ou tout autre élément permettant d'identifier le produit de construction comme l'exige l'article 11 (4) du RPC : **plaques bitumes ondulée catégorie S.**
3. Usage ou les usages du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : **Plaques ondulées bitumées pour couverture des toits et des façades.**
4. Nom, raison sociale ou marque commerciale enregistrée et adresse de contact du fabricant tel que requis en vertu de l'article 11 (5): **ONDULINE FRANCE –Rue du Bac- BP15 – 76480 YAINVILLE – FRANCE – Tel +33 2 35 05 90 90 – Fax +33 2 35 05 91 11– email : info@onduline.fr.**
5. Le cas échéant, le nom et l'adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 (2) : **Non applicable.**
6. Système ou systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction énoncées à l'annexe V : **Système 4.**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : **Non applicable.**
8. Performance déclarée:

Caractéristiques essentiels	Performance	Norme technique harmonisée
Flexion sous charge descendante	Catégorie S : > 700N/m ²	EN 534 (2010)
Résistance à l'impact	Catégorie S : 250 mm	
Résistance à l'arrachement	Catégorie S: > 150 N	
Imperméabilité à l'eau	Étanche	
Résistance à l'arrachement après vieillissement gel/dégel	Categorie S: > 150 N	
Imperméabilité à l'eau après vieillissement gel/dégel	Étanche	
Coefficient de dilat. thermique	$\alpha < 100 \times 10^{-6} \text{ 1/K}$	
Réaction au feu	E	
Résistance à un feu extérieur	F	
Substances dangereuses	NPD	

10. La performance du produit identifié aux points 1 et 2 est en conformité avec les performances déclarées au point 8.

Cette déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par et au nom du fabricant par :

DUBUC PASCAL Directeur exécutif

Yainville le 01 juillet 2013

